

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

lundi 10 mai 2021

Un nouveau partenariat entre la Serre, espace d'art contemporain de la Ville de Saint-Étienne, et Le Creux de l'enfer, Centre d'art contemporain d'intérêt national à Thiers

Une résidence de co-création

La Ville de Saint-Étienne et Le Creux de l'enfer, Centre d'art contemporain d'intérêt national à Thiers, ont souhaité nouer un partenariat autour d'une résidence-mission, visant à mieux déployer la présence artistique sur leur territoire et à encourager la rencontre des publics avec l'art contemporain.

Instituée en 2021, cette résidence s'adresse à un(e) jeune artiste issu(e) de l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne (ESADSE) ou de la la Faculté d'arts plastiques de l'Université Jean Monnet, ou à tout artiste vivant et travaillant sur le territoire de Saint-Étienne Métropole.

Ce projet est spécifique par sa volonté d'**impliquer des volontaires à la création artistique contemporaine** : sélectionné suite à un appel à projet, le(la) lauréat(e) développe tout au long de sa résidence la co-création d'œuvres en y associant le public.

La restitution de la résidence prend la forme d'une exposition présentée successivement à Thiers puis à la Serre, espace d'art contemporain de la Ville de Saint-Étienne.

La résidence se déroule sur le territoire large du Livradois-Forez et particulièrement sur la zone géographique comprise entre Thiers et Saint-Étienne. Cette résidence bénéficie du soutien financier de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

Le premier lauréat

L'artiste **Charlie Boisson** est le lauréat de la première édition de cette résidence de co-création. En résidence au Creux de l'enfer d'avril à juillet 2021, Charlie Boisson projette de réaliser une œuvre en collaboration avec une dizaine d'habitants du territoire autour d'un projet dédié aux « **moules à oublie** ». Ancêtre de la gaufre et de l'hostie, l'oublie est une pâtisserie fine, cuite dans un moule en fonte décoré de motifs en relief, très populaire au Moyen-Age. Le projet de Charlie Boisson consiste à imaginer et réaliser de manière collective de nouveaux « moules à oublie », du dessin des motifs en surface à l'élaboration des moules, et jusqu'à leur fabrication avec un forgeron. L'aventure se terminera par l'élaboration des pâtisseries et leur dégustation au cours d'un moment de convivialité et de partage.



Collection André Breton : 86 moules à hosties, moules à oublies et moules à gaufres, des XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles.

Un petit groupe d'environ six personnes en situation de réinsertion professionnelle, recrutées par des entreprises à but d'emploi de la ville de Thiers, viendra apporter son savoir-faire au travail de l'artiste. Autour de ce projet, il s'agira de réactiver des gestes et traditions véhiculés par un imaginaire issu du folklore. Ces pratiques se veulent à la fois un terrain d'expérimentations artistiques, mais aussi de construction égalitaire du travail créatif, reposant sur une réflexion commune. **Charlie Boisson** est diplômé de l'ESADSE en 2005. Il vit et travaille actuellement à Paris, où il enseigne à l'École des Arts de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne). Sa pratique artistique est principalement centrée sur la sculpture et l'assemblage d'objets, dans lesquels le lien aux savoir-faire et à l'artisanat est essentiel.

Calendrier de la résidence

avril – juillet 2021 : résidence de Charlie Boisson au Creux de l'Enfer

8 juillet – 26 septembre 2021 : exposition à l'Usine du May à Thiers

19 novembre – 18 décembre 2021 : exposition à la Serre à Saint-Étienne

La Serre, espace d'art contemporain de la Ville de Saint-Étienne

Située au sein de l'ancienne École des Beaux-arts de la Ville de Saint-Étienne, la Serre accueille une programmation visant à accompagner le développement de la carrière professionnelle des artistes émergents vivant et travaillant en région Auvergne-Rhône-Alpes. Au rythme de 6 expositions annuelles de 5 semaines, la Serre offre à des artistes disposant d'un niveau initial de reconnaissance professionnelle, une première exposition personnelle produite spécifiquement pour le lieu.

La Serre développe ainsi une politique culturelle résolument tournée vers le soutien à la création artistique et la promotion de jeunes artistes, dont elle entend valoriser la diversité des esthétiques et les nouvelles formes de d'expression.

En nouant ce nouveau partenariat avec Le Creux de l'enfer, la Serre œuvre à élargir l'accès des publics à l'art contemporain et contribue à densifier, dans un cadre cohérent et complémentaire avec les institutions muséales, les centres d'art contemporain et les galeries, un réseau vivant de diffusion des artistes visuels.

Le Creux de l'enfer, Centre d'art contemporain d'intérêt national à Thiers

Créé en 1988 dans un exceptionnel bâtiment industriel de la Vallée des Usines, le centre d'art Le Creux de l'enfer est l'un des pionniers de la décentralisation. Acteur tout à fait atypique en France, il a favorisé l'émergence d'œuvres significatives de l'art contemporain et a participé à la révélation de nombreux jeunes artistes (Mounir Fatmi, Mona Hatoum, Maxime Lamarche, Aurélie Pétrel...) ainsi qu'à leur reconnaissance nationale et internationale.

Investi des missions de production, de diffusion et de médiation, Le Creux de l'enfer, aujourd'hui labellisé Centre d'art contemporain d'intérêt national, a vocation à créer les conditions les plus favorables à la rencontre entre l'art et les publics, au travers notamment de la programmation annuelle d'expositions monographiques ou collectives, de cycles de rencontres et de conférences, mais aussi par le biais d'évènements publics exceptionnels en présence des artistes.

Le centre d'art crée les conditions d'un échange fructueux entre les artistes et les publics les plus larges.

CONTACTS PRESSE

Pierre CHAPPEL
Service Presse
pierre.chappel@saint-etienne.fr
04 77 48 74 26

Lucie SABOT
Service Presse
lucie.sabot@saint-etienne.fr
04 77 48 74 22

Domna KOSSYFIDOU
Service communication culturelle
domna.kossyfidou@saint-etienne.fr
04 77 48 76 46